



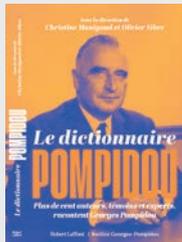
la lettre

Éditorial



Le Dictionnaire Pompidou

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la mort de l'ancien Chef de l'Etat survenue le 2 avril 1974, l'Institut Georges Pompidou a publié un dictionnaire inédit, grand public, rédigé par 108 auteurs (universitaires, journalistes, politiques...) qui retisse les liens entre Georges Pompidou et les français. Les passionnés d'histoire contemporaine se plongeront avec intérêt dans ces années Pompidou, « les années bonheur » dans la mémoire collective, celles de la prospérité et d'une France en pleine transformation.



Christine Manigant et **Olivier Sibre**, deux éminents historiens de l'Institut, co-directeurs du Dictionnaire n'ont pas oublié le rôle de Claude Pompidou.

Ainsi, l'ouvrage fait-il une place à l'histoire de sa Fondation. Qu'ils soient ici tous les deux chaleureusement remerciés pour cette attention. Durant ce demi-siècle, loin de s'être effacée, la Fondation Claude Pompidou a poursuivi son action, s'est développée, grâce à celles et ceux qui lui font confiance. Les acteurs se sont succédé : nouvelles générations de bénévoles, renouvellement des équipes dans les établissements et de la gouvernance associative. Avec la volonté et l'enthousiasme intacts du commencement. Puissent ces pages en donner le meilleur reflet.

Le Dictionnaire Pompidou 29,50 € éditions Robert Laffont

Richard HUTIN
Directeur général

Inauguration du verger cidricole de Kerbernez

Un projet pédagogique et inclusif rendu possible grâce au soutien de la Fondation



© Ouest-France

Les représentants de l'association Kan Ar Mor et des fondations Massé-Trévidy et Claude Pompidou en présence des travailleurs de l'ESAT du Cap-Sizun et des lycéens de Kerbernez.

Le 17 avril à Plomelin (Finistère) un projet pédagogique et inclusif a réuni le lycée agricole de Kerbernez, établissement de la Fondation Massé-Trévidy et l'ESAT du Cap-Sizun, établissement et service d'accompagnement par le travail de l'association Kan Ar Mor.

Deux cents pommiers avaient été plantés quelques jours plus tôt par l'équipe de la cidrerie de Tromelin, atelier de l'ESAT, sur une parcelle du domaine de Kerbernez, propriété de la Fondation Massé-Trévidy. Le greffage de ces pommiers a été réalisé par l'association ARBOREPOM.

Ce partenariat d'intérêt général a pu se concrétiser grâce au soutien de la Fondation Claude Pompidou qui a entièrement financé le projet (45 000 euros).

15 variétés de pommes à cidre ont été sélectionnées pour répondre au cahier des charges de l'AOP Cornouaille.

La taille et l'entretien se feront selon des critères écologiques et certifiés bio en lien étroit avec le lycée Kerbernez.

Cette opération remarquable permet de préserver des traditions et des savoir-faire et de renforcer l'identité professionnelle des travailleurs de la cidrerie tout en valorisant leur travail. Le verger entrera en production dans 5 ans pour arriver à maturité dans une dizaine d'années.

Rendez-vous en 2029 pour une première bolée de cidre de Cornouaille !



Service bénévolat

Une réflexion collective : Qui seront les référents de demain ?



Bénévoles et salariés lors des journées des référents en présence de la présidente Claude Chirac.

Un des principaux défis à relever pour les associations, quel que soit leur champ d'action, est le renouvellement de la gouvernance de proximité.

Comment trouver, et fidéliser les référents en charge d'animer une équipe, d'accompagner les bénévoles sur le terrain ou encore de représenter la Fondation localement, est la mission que s'est fixé le « comité des bénévoles ».

A l'occasion des journées des référents 2024, tenues en avril, bénévoles et collaboratrices ont présenté à Claude Chirac les travaux engagés et les premières avancées.

Il s'en est suivi un échange fructueux sur les pistes possibles afin de pallier les difficultés rencontrées et d'assurer la pérennité de la présence de la Fondation et de ses actions dans toutes les antennes de bénévolat.

Lors d'ateliers thématiques, les participants ont abordé l'importance de la notion de confidentialité dans leur action bénévole.

Ces séances de travail ont, comme chaque année, été ponctuées de moments conviviaux et d'échanges plus informels.

Des ateliers créatifs pour tous et autour d'un projet commun

En février, ont débuté au siège de la Fondation, rue du Louvre à Paris, des ateliers créatifs initiés par Iulia, salariée de la société Oracle et bénévole de la Fondation.



Les ateliers créatifs Oracle.

Ces rencontres régulières ont pour but de réunir personnes en situation de handicap ou âgées, collaboratrices d'Oracle et de la Fondation, passionnées par le dessin et la peinture, autour d'un thème inspirant choisi à l'unanimité.

Merci à la société Oracle d'avoir rendue possible cette belle initiative en libérant du temps à ses collaborateurs pour des actions de bénévolat.

Le vernissage officiel des créations réalisées aura lieu le 27 mai !

Le mécénat de compétences : Un dispositif empreint de sens



Corinne et Sophie bénéficiaires du dispositif de mécénat de compétences.

Déjà bénévole depuis 6 ans auprès de personnes âgées, Sophie, salariée de BNP Paribas au bénéfice d'un dispositif de mécénat de compétences, a choisi la Fondation pour y réaliser ses derniers mois d'activité en tant que bénévole.

C'est pour Sophie «...une nouvelle façon de participer aux actions de la Fondation et porter les valeurs dans lesquelles je me retrouve...».

C'est également le cas pour Corinne, collaboratrice de Malakoff Humanis, qui a souhaité rejoindre la Fondation début avril pour des missions variées. Son choix s'est, entre autres, porté sur des interventions aux urgences de l'hôpital Bichat ainsi qu'auprès de personnes âgées résidentes de Bretonneau, établissements de l'AP-HP où Corinne se rendra chaque semaine.

La Fondation se réjouit de bénéficier de telles compétences grâce à la générosité de ses partenaires.



L'inclusion, un défi permanent

L'école de tous les possibles

Retour sur le documentaire d'Anne Gautier diffusé le 23 mars sur LCP-Public Sénat consacré à l'unité d'enseignement dédiée aux enfants polyhandicapés et rattachée à l'Institut Médico-Educatif Kergadaud (association Kervihan).



L'institutrice Madame Cobigo dans la classe de l'IME Kergadaud.

Le film retrace le parcours du combattant d'une maman confrontée aux difficultés de prise en charge scolaire de son fils âgé de 10 ans, atteint de plusieurs handicaps associés.

Sa ténacité et son engagement auront raison des nombreuses montagnes qu'il lui a fallu gravir : en 2021 s'ouvre une unité d'enseignement alternative pour 8 petits élèves polyhandicapés non verbaux de 4 à 11 ans destinée à préparer en amont l'entrée en scolarité. Preuve que l'inclusion des enfants parmi les plus touchés par le handicap est possible. Preuve aussi que de nombreux enfants polyhandicapés sont capables d'acquérir un savoir essentiel pour leur développement.

Ce documentaire « militant » pour une juste cause porte cependant, et c'est dommage, un regard sévère sinon injuste sur l'IME Kergadaud qui accueille cette classe pas comme les autres.

Cet établissement dispose en effet de professionnels fortement impliqués et particulièrement attentifs aux besoins des jeunes. Il convient également de

mentionner l'engagement de l'Agence Régionale de Santé Bretagne qui finance cette expérience et le soutien de l'Education Nationale confirmé pour la rentrée prochaine.

L'école de tous les possibles, un documentaire de 50 minutes à voir ou à revoir, sur le site de la chaîne Public-Sénat (www.publicsenat.fr)

Sa réalisation a bénéficié du soutien financier de la Fondation Claude Pompidou.



Un service national, gratuit d'information et d'accompagnement sur l'autisme, clair, concret et utile.



Emmanuel Martineau, directeur général de l'association Kervihan, témoigne :

« C'est une véritable aventure.

L'association Kervihan qui a courageusement pris en charge la mise en place du dispositif d'unité d'enseignement polyhandicapé, s'est appuyée sur ses plus de 50 années d'expérience auprès des enfants polyhandicapés.

Il s'agit d'une première en France : l'Education nationale et une Agence Régionale de Santé soutiennent et permettent la création d'une « classe » spécialement dédiée aux enfants polyhandicapés.

Orchestrée par sa fondatrice, Madame Cobigo, c'est notre équipe qui accueille ces enfants chaque jour. L'intégration d'un dispositif porté par des familles au sein de notre association n'a pas été sans défis. Les logiques et les approches ne sont pas toujours convergentes.

C'est là tout le défi de ce projet : favoriser une influence réciproque au bénéfice des enfants et de leur famille ! »

Les brèves

NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Membre du comité exécutif et responsable de la banque d'investissement de J.P. Morgan en France, **Maja Torun** suit de longue date les activités de la Fondation et c'est fort naturellement qu'elle a

été élue membre du conseil d'administration le 5 décembre 2023.



Directeur du mécénat du groupe LVMH et conseiller du président, **Jean-Paul Claverie**, artisan de nombreuses manifestations au profit de la Fondation a lui aussi rejoint le conseil en décembre dernier.

NOUVELLE COLLABORATRICE



Nous souhaitons la bienvenue à **Sarah Libert** qui a rejoint l'équipe du bénévolat pour organiser la présence des bénévoles dans les établissements partenaires à Paris et dans les antennes régionales.

FRANCE BÉNÉVOLAT



Le 26 mars dernier **Véronique Loyer**, directrice bénévolat de la Fondation, a été élue au

Conseil d'administration de France Bénévolat. Cette nomination vient renforcer le lien historique entre le service bénévolat et cette association experte depuis plus de 20 ans sur des sujets tels que l'engagement, la citoyenneté et le monde associatif.

PRÉCIEUX !



« **Conseil des Notaires** » avril-mai-juin 2024, un numéro spécial Handicap et dépendance fait le point sur les droits et les aides, en pages centrales. Des informations claires et précises dans cette revue (n°491) disponible en kiosque.

Évènements

Soutien à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées - Edition 2024

Le Prix Claude Pompidou pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer évolue. A l'initiative de la présidente Claude Chirac, il s'ouvre désormais à d'autres pathologies du cerveau.



C'est en juin 2010 que la Fondation décide à la suite du legs d'un généreux niçois de récompenser le travail d'équipes de chercheurs en pointe sur la maladie d'Alzheimer en leur donnant le moyen d'acquérir des équipements technologiques de haute performance indispensables mais aux coûts souvent incompatibles avec les budgets dont ils disposent.

Doté de 100 000 euros, le Prix a ainsi financé l'acquisition d'appareils aussi complexes qu'utiles pour la compréhension des facteurs d'apparition de la maladie.

Avec plus d'un million de personnes concernées en France, la maladie d'Alzheimer est la plus connue des maladies du cerveau.

Il existe cependant des pathologies proches dites « apparentées », par le fait que les patients concernés présentent certes des troubles cognitifs et des symptômes proches de la maladie d'Alzheimer mais cependant bien distincts de celle-ci. En 2023, Claude Chirac a proposé de prendre en considération ces maladies neuro-dégénératives : la maladie de Parkinson (près de 170 000 personnes touchées), la sclérose latérale amyotrophique (SLA) aussi appelée maladie de Charcot (2 300 cas nouveaux par an), la démence à corps de Lewy, la maladie de Huntington, ainsi que la dégénérescence fronto-temporale. Des équipes spécialisées dans la recherche sur ces pathologies vont ainsi être éligibles au Prix Claude Pompidou.

Le Défi du Galop

Le dimanche 25 février avait lieu le Défi du Galop, Grand Prix du Département 06 à l'Hippodrome Côte d'Azur de Cagnes-sur-Mer.

François Forcioli-Conti, président de l'hippodrome et Guillaume de Saint-Seine, président de France Galop ont confirmé à cette occasion leur souhait de poursuivre leur soutien à la Fondation en sensibilisant les 12 hippodromes français qui accueillent ce challenge international prestigieux à ses actions menées en faveur des personnes vulnérables.

